



LE MOBILIER (Déchets d'Élément d'Ameublement)



RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MOBILIER PRÉSENT DANS LES BENNES D'ENCOMBRANTS.

Les BONNES PRATIQUES à mettre en place

Que peut-on donner et comment ?

Les Déchets d'Éléments d'Ameublement englobent les biens meubles et leurs composants aménageant un lieu d'habitation, un commerce ou un lieu destiné à l'accueil du public (quatre grandes familles sont concernées : assise, couchage, rangement et plan de pose ou de travail).

La reprise des meubles s'effectue en déchèterie ou directement lors de l'achat d'un nouveau bien par les distributeurs et les installateurs volontaires. Des collectes complémentaires et ponctuelles peuvent avoir lieu sur des sites précis (parking d'hypermarchés, places publiques...) ou lors d'événements «rassembleurs» (foire, fêtes, marchés...).

Constat

Actuellement 55% de nos DEA (Déchet d'Éléments d'Ameublement) sont enfouis et non valorisés. Des objectifs de recyclage et de valorisation des DEA ont été fixés à 45% pour les DEA ménagers et à 75% pour ceux des professionnels à fin 2015.

Le gisement de mobilier ménager et assimilé est estimé à 2,1 millions de tonnes soit 33 kg/hab/an en France (estimations 2009).

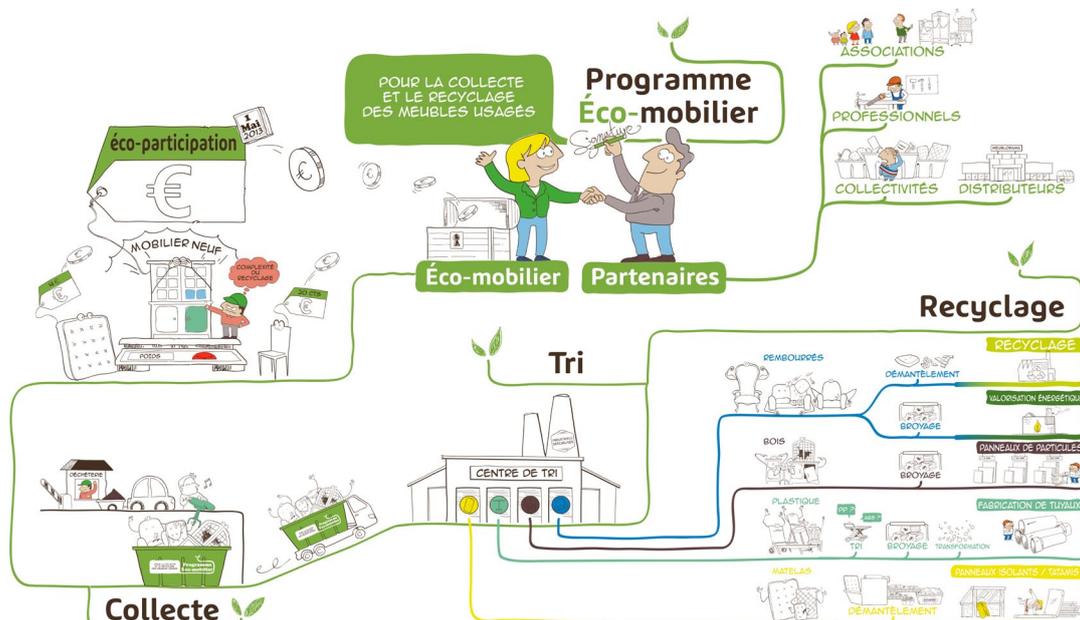
Chiffres clés (2014)



624 000t de DEA ont été prises en charge par l'éco organisme Eco Mobilier en 2014 à l'échelle nationale soit :
9,45 kg/hab/an



1 190,6t de DEA collectées sur les 4 déchèteries du territoire Kerval équipées en bennes de récupération Eco-mobilier soit :
3,84 kg/hab/an



Les BÉNÉFICES environnementaux

- Réduction de l'impact écologique des produits en favorisant la prise en compte par les fabricants et les distributeurs de critère d'éco-conception
- Possibilité de réemploi si un meuble est remis en état lorsqu'il est peu ou pas abîmé, il pourra connaître un rallongement de vie.



EN + D'ici fin 2017, 80% de ces déchets devront être valorisés (recyclage, réutilisation et valorisation énergétique).

Témoignage

« On a souvent tendance à considérer les meubles comme des biens «jetables» lorsqu'ils n'ont plus d'utilité. J'ai découvert, il y a peu, l'existence d'une ressourcerie près de chez moi. Je trouve intéressant ce concept de réemploi. Dorénavant, je fais plus attention au devenir de mes anciens meubles et éventuellement, je les customise pour les remettre au goût du jour.»

Morgane (Saint-Quay Portrieux)

En savoir +

L'organisme Eco-organisme :

<http://www.eco-mobilier.fr/>

Une vidéo retraçant le parcours des meubles depuis leur benne eco-mobilier :

<https://www.youtube.com>

La liste des points de collecte :

<http://www.eco-mobilier.fr>

